

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi



**Ministère du Pétrole
et des Energies**



**RAPPORT DE SYNTHÈSE DE LA TABLE
RONDE DES BAILLEURS**

Avril 2021

Table des matières

Introduction	3
I. Cérémonie d'Ouverture	3
II. Présentations du site web pour l'accès à l'électricité, des réformes du secteur et du plan opérationnel	4
III. Annonce des intentions de financement	5
1. Intentions de financement des Partenaires au Développement (PAD)	5
2. Intentions de financement du secteur privé	6
Conclusion :	6

INTRODUCTION

La Table ronde des bailleurs pour mobiliser les 700 milliards de FCFA requis pour la mise en œuvre du programme complémentaire pour l'accès universel à l'électricité en 2025 s'est tenue le mardi 6 avril avec les partenaires au développement et le jeudi 8 avril 2021 avec le secteur privé. L'événement s'est déroulé en système bimodal avec une partie en visioconférence et une autre en présentiel à la salle de conférence du Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération (MEPC).

Coprésidée par le Ministre du Pétrole et des Energies et son homologue en charge de l'Economie, du Plan et de la Coopération, la rencontre a été marquée par :

- les allocutions d'ouverture des deux Ministres et celles des représentants des partenaires au développement et du secteur privé ;
- les présentations axées sur les réformes et facteurs de facilitation des investissements dans le secteur de l'électricité et sur le plan opérationnel pour l'accès universel à l'électricité ;
- les annonces en termes d'engagement de financement à accompagner la mise en œuvre du programme.

L'évènement a enregistré **la participation de près de 500 personnes en ligne** parmi lesquelles, des représentants des partenaires au développement (PAD) et des acteurs du secteur public et privé de l'électricité.

I. Cérémonie d'Ouverture

L'impact du secteur de l'énergie dans la compétitivité de l'économie, le rôle moteur qu'elle joue dans le bien-être social des populations et la réduction des inégalités ont été mis en exergue lors de la cérémonie d'ouverture. Tous les intervenants ont relevé la pertinence du programme d'accès universel à l'électricité pour la réalisation de l'équité territoriale et sociale, l'amorce d'un développement économique des localités ciblées et la création d'emplois pour les jeunes et les femmes notamment en zone rurale, ce qui constitue une priorité partagée entre l'Etat, les PAD et les entreprises.

Les allocutions ont fait ressortir **les enjeux du programme et les défis à relever** dans la mise en œuvre. Parmi lesquels on peut citer entre autres :

- une organisation efficace, au-delà de la mobilisation des financements, pour que les institutions de mise en œuvre travaillent de manière complémentaire et non concurrentielle ;

- la coordination, le contrôle, le suivi, le renforcement de capacités ;
- la formation de techniciens dans les zones d'intervention pour réaliser les installations intérieures et participer aux travaux d'implantation des poteaux électriques etc. ;
- la promotion des usages productifs en articulant les problématiques d'accès à l'énergie, d'eau et d'agriculture ;
- le besoin de développer des partenariats innovants entre le secteur privé national, international et les PAD, en mutualisant et harmonisant les efforts.

Sur ce dernier point, les discours d'ouverture ont fortement encouragé **la mise en place de Joint-Venture gagnant-gagnant avec des entreprises internationales** pour bénéficier de leur expertise tout en valorisant les compétences nationales au-delà de la simple sous-traitance. Par ailleurs, la création de fonds d'investissement en relation avec l'ensemble du patronat a également fait l'objet d'une proposition. De plus, un appel a été lancé pour **accorder une attention particulière aux propositions de financement les plus attrayantes incluant une forte valeur ajoutée en termes de contenu local (fabrication du matériel sur place par exemple) et d'employabilité des jeunes.**

Les allocutions d'ouverture ont également rappelé les différents types de financements privés recherchés en complément de ceux des bailleurs de fonds (PPP en priorité pour alléger la dette publique, puis financements type crédit export les plus compétitifs) et les procédures de soumission des projets (via le Ministère sectoriel ou les Agences d'exécution, avec l'appui du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coordination au besoin).

II. Présentations du site web pour l'accès à l'électricité, des réformes du secteur et du plan opérationnel

Le site web conçu pour accompagner le programme d'accès universel à l'électricité au Sénégal a été présenté aux différentes parties prenantes à savoir les partenaires public et privé, les PAD, la société civile, les élus locaux, etc. C'est une plateforme en ligne qui a été réalisée avec l'appui du Programme Energie Durable (PED) dans le cadre de la coopération allemande. Cette plateforme accompagnera le déroulement du projet, pour permettre aux partenaires de suivre pas à pas son exécution. Au-delà de l'aspect promotionnel important pour ce genre d'activités, la plateforme met à disposition une riche documentation comme le formulaire de renseignement, le plan opérationnel, le prospectus d'investissement, les textes réglementaires,

les procédures de soumission des propositions, les fiches de projets en recherche de financement, etc.

Les investisseurs peuvent l'utiliser pour soumettre leurs propositions.

S'agissant des réformes et facteurs de facilitation des investissements dans le secteur de l'énergie au Sénégal, ils ont été présentés par des Représentants du Ministère du Pétrole et des Energies. Le Directeur Général de l'ASER, a pour sa part, dévoilé le plan opérationnel élaboré pour atteindre les objectifs.

III. Annonce des intentions de financement

1. Intentions de financement des Partenaires au Développement (PAD)

Lors de **la première rencontre avec les partenaires au développement, le mardi 06 avril 2021**, plusieurs bailleurs ont exprimé leur engagement à accompagner le gouvernement dans cet ambitieux programme en faisant les premières annonces suivantes d'un **montant cumulé de 237 milliards** :

- **la Banque mondiale** avec deux projets dont un régional et un autre au niveau national en cours d'identification représentant un montant total de **280 millions de USD** faisant ainsi la plus grande annonce de financement ;
- **la BOAD** à travers Fonds Vert Climat pour électrifier 1000 localités, 100% solaire avec stockage, pour un montant de **75 millions d'euros** ;
- **l'AFD** confirme l'intention de soutenir l'accès à l'électricité, via un prêt concessionnel de **30 millions d'euros** en cofinancement avec l'Union européenne et éventuellement la BEI ;
- **l'Union européenne** offre un nouveau financement en cours de matérialisation, pour un montant de **20 millions d'euros** pour l'électrification rurale.

Quant à **la BAD**, elle a confirmé l'engagement d'accompagner le Sénégal et serait en attente de recevoir les projets pour examen. Sa contribution pourrait être à hauteur de **200 millions de dollars dans les prochaines années**.

En ce qui concerne **la KFW**, elle est dans une dynamique d'identification de nouveaux besoins pouvant faire l'objet d'un nouveau financement dans le cadre d'un dialogue intergouvernemental prévu prochainement ou des montants devraient être arrêtés. Pour le moment, une banque allemande est impliquée avec un prêt de 120 millions d'euros pour l'électrification rurale avec l'entreprise GAUFF.

La Coopération espagnole et la Coopération portugaise comptent mettre à contribution leurs Fonds des exportateurs pour soutenir l'internationalisation de leurs entreprises pour respectivement **130 millions et 4 millions d'euros**.

2. Intentions de financement du secteur privé

La rencontre avec le secteur privé, tenue le jeudi 08 avril 2021, a été l'occasion pour le MCA-Sénégal de rappeler l'accord de don en vigueur de 332 milliards de FCFA dans le cadre du *Millennium Challenge Corporation (MCC)*, une enveloppe destinée au secteur de l'énergie, dont 63 millions de dollars soit 35 milliards de FCFA pour le projet Accès à l'électricité visant à accompagner notamment l'extension du réseau électrique dans les régions Sud et Centre pour l'électrification de 325 localités.

Les représentants des entreprises privées qui ont pris la parole durant la rencontre ont réitéré leur intention d'accompagner le programme d'accès à l'électricité avec des **propositions d'un montant de plus de 1200 milliards de F CFA**. Il s'agit notamment de :

- **SOCEQUIP : 150 milliards dont 72 milliards pour l'accès universel ;**
- **ELSEWEDY ELECTRIC : 150 milliards de F CFA ;**
- **ELECNOR :130 millions d'euros ;**
- **WELDY LAMONT : 100 millions de dollars ;**
- **MICHAUD EXPORT : 60 millions d'euros ;**
- **GREEN ENERGY AFRICA : 250 milliards FCFA ;**
- **AFRICA-REN : 83 milliards FCFA ;**
- **GAUFF : 150 millions d'euros ;**
- **FESELEC : 200 milliards de F CFA.**

Par ailleurs, le Groupe CARREFOUR a fait une offre de financement de 200 milliards FCFA, mais qui est relative à la production d'électricité avec la réalisation d'une centrale à gaz.

Il convient de préciser que certaines entreprises avaient déjà fait des propositions de financement bien avant la tenue de la Table ronde.

CONCLUSION :

Cette Table ronde, qui a connu un grand succès, a permis de mettre en exergue les efforts consentis par le Gouvernement du Sénégal pour atteindre l'accès universel à l'électricité avec le point sur les réalisations à date, la planification des investissements prévus montrant ainsi les perspectives à l'horizon 2025.

Elle a été l'occasion pour **les partenaires au développement** de réaffirmer leurs engagements à accompagner le Sénégal dans la mise en œuvre de son ambitieux programme d'accès universel avec des financements annoncés de **237 milliards de FCFA** qui pourraient être complétés prochainement avec ceux attendus d'autres partenaires classiques.

Pour **le secteur privé**, l'enveloppe déjà annoncée de **1200 milliards** couvre largement les besoins identifiés, mais va nécessiter un examen approfondi et un arbitrage des différentes offres pour en tirer le meilleur avantage suivant la procédure qui sera arrêtée par les autorités en conformité avec la soutenabilité tenant compte de l'espace budgétaire disponible pour l'endettement.

A la fin des travaux, le Ministre du Pétrole et des Energies et son collègue en charge de l'Economie, du Plan et de la Coopération ont remercié l'ensemble des partenaires pour la forte mobilisation durant les deux journées. Ils se sont réjouis de la confiance renouvelée des partenaires (Partenaires au Développement et secteur privé) qui se sont fortement engagés à contribuer au programme d'accès universel à l'électricité.

Le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération a aussi rappelé que **les financements privés** en complément du montant attendu des partenaires au développement, seront mobilisés à travers **trois modalités de financement**:

- indirect sous forme d'offres spontanées où l'Etat s'endette directement ou via une entité de mise en œuvre ;
- l'appel d'offres clé en main assorti de financement pouvant mettre en contribution un crédit Export ;
- le PPP où ce sont les privés qui financent eux-mêmes leur projet et se font rémunérer en vendant des produits et services ; l'Etat donne des engagements contingents pour faciliter la levée de fonds sans qu'il ne prenne la dette directement.

Une attention particulière sera accordée aux propositions les plus compétitives et soutenables pour l'Etat notamment avec une maturité longue, une prime de risque moins élevée, une part significative de participation du secteur privé national sous forme de partenariat etc.

En définitive, les Ministres ont exhorté les agences d'exécution (Senelec, ASER, ANER, AEME, ...) à lever le défi se situant maintenant dans la mise en œuvre des projets, de l'idée jusqu'à l'inauguration en passant par la mobilisation effective des financements notamment

privés avec les différentes possibilités rappelées plus haut en veillant toujours sur le rapport qualité-prix.



**Madame Fatma SOW,
Chargée de projet
Direction de l'Electricité**